

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 2026-2027-2028 Deuxième année d'application

Site Internet de la Ville de Chambly ou, sur rendez-vous,
en communiquant avec le Service des finances
durant les heures normales de bureau.

CONSULTATION

Le rôle triennal
d'évaluation foncière
de la Ville de Chambly
sera, en 2027 en vigueur
pour sa deuxième année
d'application



DEMANDE DE RÉVISION

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne ayant un intérêt peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi.

COMMENT

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle, en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
Service des finances, 56, rue Martel, Chambly (Québec) J3L 1V3
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou sur le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :
https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/evaluation_fonciere/documentation/FOR_DemandeRevisionRoleEval_FR.pdf
- Être accompagné de la somme d'argent déterminée par la tarification judiciaire gouvernementale en vigueur.



CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal d'évaluation 2026-2027-2028

Deuxième année d'application

➤ Je soussignée, M^e Nancy Poirier, greffière de la Ville de Chambly, certifie sous mon serment d'office, que j'ai fait publier l'avis public concernant le dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière, dans le journal de Chambly, édition du 14 octobre 2026.

J'ai également affiché une copie de cet avis au bureau de la mairie de Chambly, ce 14^e jour d'octobre 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Chambly, ce 14^e jour du mois d'octobre 2026.



La greffière de la Ville,
M^e Nancy Poirier